

La Tour-sur-Tinée a-t-elle une histoire ?

Réflexions pour une histoire rurale de l'ancien Comté de Nice

GILI Eric

Professeur d'Histoire Géographie au Collège de la Vésubie
Chandolent@gmail.com

Le Comté de Nice, un monde rural

Il est un fait indéniable. L'ancien Comté de Nice a été un territoire essentiellement rural jusque dans les années d'après-guerre. Il a été étudié comme tel, pour la période Moderne qui intéresse en tout premier lieu le fonds d'archives communales de La Tour-sur-Tinée, par de nombreux chercheurs universitaires. Au premier rang se trouvent les « fondateurs » : Charles-Alexandre Fighiera (1947)¹, Robert Latouche (1951)², Ernest Hildesheimer (1953)³, puis André Compan (1973)⁴. Leurs travaux portant sur l'analyse du monde rural se limitaient le plus souvent à broser à grands traits les structures administratives du monde rural, les cheminements montagnards, les *statuti campestri* qui organisaient la vie communale, précisant souvent avec minutie le mode de fonctionnement des institutions des villages... En ce qui concerne l'économie rurale, de courts chapitres traitent successivement de la démographie et du niveau de vie, de l'élevage et de l'agriculture. Ils se limitent le plus souvent à indiquer les productions principales et parfois quelques autres jugées caractéristiques, telles que l'olivier, les caroubes, les figues et châtaignes... pour un volume dépassant rarement quelques dizaines de lignes. Il est vrai que le monde rural n'est pas considéré comme le sujet principal de ces ouvrages, qui s'emploient à poser les cadres géopolitiques des états de Savoie et d'établir la chronologie de la succession dynastique d'une histoire considérée principalement sous l'angle événementiel. Maurice Bordes (1976) reprend à son compte l'héritage de ses prédécesseurs, tout en dirigeant de multiples travaux qui s'intéressent alors plus précisément aux institutions villageoises, qui sont qualifiées « d'originales » : les particularités du Comté de Nice dans l'espace français. L'un de ses principaux mérites est de laisser une part plus importante à l'étude de ce que nous appelons de nos jours l'environnement.

De la génération suivante des historiens niçois, retenons les travaux d'Henri Costamagna sur l'ancien Comté de Nice (1971)⁵ et de Michel Derlange (1979)⁶ qui les complète en étudiant la rive droite du Var, ou encore le travail sensiblement plus 'économique' de Françoise Hildesheimer (1974)⁷. Avec ces chercheurs, nous entrons dans une nouvelle phase de l'histoire locale. Il s'agit d'analyser les modes de fonctionnement des communautés d'habitants, dépassant désormais la simple présentation des systèmes politiques. Les auteurs s'attachent à décrire le mode de fonctionnement et les interactions de chacune des composantes de la société villageoise, mais limitent l'analyse au système macro-économique. Il s'agit de présenter les productions, telles qu'elles sont décrites par les enquêtes générales, les grands ensembles de cultures, les étudiant par le menu. Un éclairage particulier est apporté par les travaux d'histoire démographique réalisés par Alain Ruggiero, publiés en 2002⁸, qui a rassemblé l'essentiel, sinon la totalité de ces informations pour dresser le portrait le plus précis possible des dynamiques humaines régissant les populations anciennes du Comté de Nice. Sa démarche, se référant à des problématiques peu usitées de nos jours, apporte la somme de ses analyses. Pour être utile à l'histoire rurale, elle doit être reprise pour être mise en relation avec les structures foncières, les phénomènes productifs, l'organisation sociétale, et peut-être serait-il intéressant de la compléter par une approche s'intéressant à une nouvelle échelle, en s'attachant au niveau familial ?

La synthèse de ces apports me paraît être réalisée par les travaux de Marc Ortolani (1994)⁹. Celui-ci s'intéresse à la vie communautaire en suivant une démarche en partie juridique, mais qui permet de mettre en perspective le

1 FIGHIERA Ch.-A. *L'organisation municipale de la ville de Nice au XVIe s.*, Nice, 1947. Le dernier ouvrage de l'auteur, intitulé tout simplement *Eze* (Éd. Serre), est une parution posthume, en 2000. Il fait état des travaux menés sa vie durant sur son village familial, œuvre d'une vie, qui prend en compte les aspects ruraux de la communauté ancienne de manière très académique.

2 LATOUCHE R. *Histoire de Nice*, Nice, 1951 à 1965

3 FIGHIERA Ch.-A. & HILDESHEIMER E. *Le Comté de Nice à travers l'histoire, trésors d'archives*, Musée Masséna, Nice, 1954

4 COMPAN A. *Histoire de Nice et de son Comté*, Toulon, 1973

5 COSTAMAGNA H. *Recherches sur les institutions communales dans le Comté de Nice, 1699-1792*, thèse, Nice, 1971

6 DERLANGUE M. *Les communautés d'habitants en Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime*, thèse, 1979

7 HILDESHEIMER F. *Nice au XVIIe s. : économie, famille et société*, thèse, École des Chartes, 1974

8 RUGGIERO A. *La population du Comté de Nice de 1693 à 1939*, Nice, Serre, 2002

9 ORTOLANI M. *Tende, 1699-1792. Destin d'une autonomie communale. Aspects juridiques de la vie communautaire dans le Comté de Nice au XVIIIe s.*, Ed. du Cabri, 1994

« système village ». L'entrée proposée par le détail monographique permet autant qu'il est possible de considérer l'importance des forces économiques qui l'animent. La volonté de réaliser une histoire totale du village est affirmée dès la composition du plan de l'ouvrage. Il se propose tout d'abord d'installer les « institutions traditionnelles » avant de s'intéresser à « l'économie locale », puis conclue l'analyse par une approche détaillée de la « société locale ». Mais au final, la présentation de la production agricole (hors élevage et exploitation des bois) ne représente qu'environ une vingtaine de pages sur un volume conséquent approchant les quatre cents... Ici non plus, il ne s'agit, bien entendu, du sujet principal de l'ouvrage et de la recherche.

Le monde rural qui nous est décrit place l'agriculture en retrait par rapport à l'élevage, ou encore à l'exploitation de la forêt. Ce n'est pourtant pas la réalité. L'essentiel de la population vit pour et par l'agriculture, les deux autres activités n'apportant, au final, que les moyens nécessaires à la réalisation de la première. Ils permettent à certains d'acquérir des ressources financières suffisantes destinées à l'achat des céréales, de l'huile, du vin, et paradoxalement aussi de la viande consommée et conservée par le sel également acheté à l'extérieur. Ils animent un marché important en pourcentage de sa surface financière, parce que pratiquement le seul, mais qu'il faut relativiser face aux besoins réels de la consommation vivrière. Il paraît donc que ce sont les archives elles-mêmes qui obstruent le regard de l'historien sur la réalité économique des villages de la montagne niçoise. Mais est-il possible, et comment surpasser ce mirage structurel ?

Le renouveau des études rurales en France

Dans l'espace français, la redynamisation des études rurales, soutenues par les revues *Études rurales* et *Ruralia* (qui connaissent un renouveau certain depuis une dizaine d'années) mais aussi et surtout appuyées par *Histoire et société rurales* (depuis 1993) dirigée conjointement par Jean-Marc Moriceau et Philippe Madeline (Université de Caen), permettent d'ouvrir de nouvelles pistes très prometteuses. Si la démarche existe, elle reste s'appliquer à ce terrain jugé si particulier de l'ancien Comté de Nice, contraint à la fois par l'exiguïté du territoire et son relief tourmenté, mais aussi par différentes influences méditerranéennes et alpines, françaises et « italiennes ».

La démarche s'appuie sur la mise en place de démarches pluridisciplinaires et comparatives, mais aussi sur les méthodologies variées bénéficiant des apports de l'archéologie, de l'ethnologie et de l'histoire, n'hésitant pas à employer les nouvelles technologies à notre disposition, informatiques comme analytiques.

La volonté « d'évaluer et de mesurer »¹⁰ remet en lumière une histoire quantitative qui s'enrichit des apports de ces nouvelles technologies. Mais il s'agit aussi de ne pas oublier « l'analyse des réseaux, l'étude prosopographique, les évolutions spatiales, les recherches qualitatives... », faisant de l'histoire rurale un « nouveau carrefour ... d'approches complémentaires ». Les résultats attendus nécessitent la mise en bases de données que rend possible l'emploi de l'outil informatique optimisé. Ils permettent la réalisation d'une nouvelle génération de cartographie évolutive. Mais il cherche aussi à donner toute sa place au retour de l'humain pour restituer toute sa richesse à la masse documentaire analysée. Car là est bien le vœu fondateur de l'équipe des 'nouveaux ruralistes' : « dater, mesurer et comprendre l'action des hommes vivant en société à l'intérieur des différents espaces ruraux »¹¹, bénéficiant aujourd'hui de l'expérience de près de vingt ans de publications, d'ouvertures disciplinaires et de comparatisme spatial.

Pour une nouvelle méthodologie d'études

Pour répondre à ces ambitieux objectifs, et dans la continuité d'études antérieures menées sur des territoires-laboratoires¹², il me semble opportun de tenter de relancer les analyses du territoire de l'ancien Comté de Nice. Pour cela, il est nécessaire de sérialiser les informations des différentes matrices cadastrales¹³, de mettre en place et d'utiliser un système d'informations géographiques (SIG) original. Établissant ainsi une base assurée, je me propose ensuite d'introduire les données issues des volumineux registres de notaires pour redonner ré-humaniser, ré-animer les informations brutes issues du traitement cadastral. Cette masse documentaire est à même de faire apparaître la dynamique de l'échange, avec ou sans argent, du prêt à terme, des réseaux sociaux, de familiarité, qu'il convient de mettre en perspective par l'étude généalogique systématique réalisée dans les villages concernés. Au final, la démarche proposée me semble pouvoir permettre des avancées significatives dans la connaissance et l'analyse des terroirs, en dépassant les informations macro-économiques pour s'intéresser à toutes les productions, à leur localisation, en allant jusqu'à considérer l'échelle de l'exploitation agricole comme l'unité essentielle de la société rurale montagnarde. Il nous sera sans doute possible de comprendre comment

¹⁰ MORICEAU J.-M. & MADELINE Ph. « Un renouveau pour l'histoire rurale », in *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 1, 1993

¹¹ *idem*

¹² GILI É. *Dans l'ordre des choses. Saint-Martin-Vésubie au temps des notables (XVIe-XIXe s.)*, Éd. de l'AMONT, 2011, mais aussi différents articles publiés par l'auteur dans la revue *Patrimoines du Haut Pays*, n° 8 à 11 (2007-2010)

¹³ voir le premier article de l'auteur dans ce même volume

elles sont exploitées, pragmatiquement, concrètement. Il faudra alors en proposer une étude dans l'espace (le plus vaste possible) comme dans le temps (entre le XVII^e et le début du XX^e s, mettant au jour des indices précis et précieux pour la connaissance des périodes antérieures qui nous échappent en grande partie). Enfin, nous pourrions proposer une analyse enrichie en inscrivant ces exploitations dans une dialectique permanente entre « l'intérieur et l'extérieur », dans la et entre les familles, dans le village, par l'intermédiaire du commerce (ou des réquisitions...), jusqu'à utiliser le prisme de la notabilité comme postulat d'études.

Ces premières perspectives nous amènent à proposer un nouvel angle d'approche pour cette démarche. Quelques étapes semblent incontournables. Ainsi en va-t-il de l'analyse du cadastre de la fin du XIX^e s, universellement présent dans les communes de la montagne 'niçoise' (à l'exception notable de Tende et de La Brigue). Après avoir établi le constat du caractère tardif de la déprise rurale dans ces montagnes (entre 1960 et 1980, mais il faudra en préciser les contours et la chronologie particulière, le décalage semble avoir eu aussi des conséquences qu'il conviendrait de prendre en considération), phénomène connu dans les régions françaises un siècle auparavant, la démarche régressive semble une évidence pour en circonscrire tous les aspects. Cette tardiveté s'explique tout d'abord par des raisons structurelles propres à l'ancien Comté de Nice : la « dorsale » du chemin de fer et de la route nationale qui traversent d'Ouest en Est le département pour joindre l'Italie à la Provence ; le réseau de circulation tardivement et imparfaitement réalisé dans les vallées, complété seulement dans l'entre-deux-guerres ; le semi des villages relié par un réseau viaire hérité des siècles passés, peu praticable, insuffisant pour améliorer sensiblement les circulations¹⁴, et qui n'incite pas à l'exode...

Mais il existe également des raisons sociologiques à ce constat, avec, en premier lieu, l'importance du milieu social villageois, qui permet l'expatriation temporaire d'une partie de la population, qui retourne dans son lieu d'origine une fois la saison réalisée non plus généralement dans le secteur agricole mais plutôt, très tôt, dans celui des services. Le premier phénomène était déjà connu et pratiqué depuis de longs siècles, aux temps de la transhumance dite « inversée », quand les pâtres suivaient les troupeaux vers la côte pour y passer la période hivernale. Le second le complète tout en diversifiant l'offre par une migration temporaire provoquée par la création de la « Côte d'Azur » qui offre de nouvelles opportunités d'emplois saisonniers.

C'est aussi la force du lignage, de la parentèle, du réseau social d'entraide, qui utilise ses différentes branches familiales au bénéfice de tous ses membres en entretenant à la fois une intense vie villageoise et de nombreuses relations extra-villageoises régulièrement suivies. Plus encore, les améliorations culturelles du XIX^e s avaient, grâce à la division raisonnée des patrimoines fonciers, permis d'installer de nouveaux couples, de nouveaux foyers, limitant un temps (au moins deux générations) les potentialités de « l'exode rural ». Tous ces éléments démontrent s'il en était encore besoin que la société villageoise du 'premier XX^e s' se trouve structurellement encore assez proche de celle qui a prévalu durant les trois siècles précédents.

Une masse documentaire à reconstituer

Ces différents aspects présentés, je vous propose, pour illustrer le potentiel des études d'histoire rurale portant sur l'ancien Comté de Nice, de nous intéresser plus particulièrement à la situation de la commune de La Tour-sur-Tinée.

Située au nord du fleuve Var et sur la rive gauche de la basse Tinée, limitrophe d'Utelle à l'est, elle intéresse un espace principalement méditerranéen qui s'appuie sur la montagne niçoise. La raison de ce choix est simple. Il s'agit d'une opportunité, celle de compiler un fonds documentaire resté 'au village'¹⁵. En proposant un titre quelque peu provocateur, je vous propose une première analyse des fonds d'archives disponibles avant de nous intéresser plus particulièrement à l'un des documents.

Avant de nous intéresser aux archives communales, une première prospection a été réalisée dans les fonds des Archives départementales. Elle s'est avérée bien pauvre en la matière, le fonds local n'ayant pas été versé. Il n'y existe qu'un petit nombre de dossiers (8 au total, dont le plus ancien, mais unique, remonte tout de même à 1607¹⁶)... Il en va de même de l'état bibliographique de la question. Il concerne essentiellement l'étude des édifices religieux de la commune et de leurs remarquables qualités artistiques. Le constat est édifiant : le monde rural et social du village est le parent pauvre de l'étude historique. Cette remarque peut d'ailleurs être étendue et concerne la totalité, à quelques exceptions près et à l'exception notable de Nice, des communes des Alpes-Maritimes. Plus récemment, les travaux novateurs de Romuald Mercurin ont renouvelé le genre et apportés aux études locales une somme d'informations conséquente, tout en ayant un objectif archéologique et d'inventaire un peu éloigné des préoccupations des ruralistes. Mais ils ont l'insigne avantage de mettre en perspective

¹⁴ OTHO A. « Les voies de communication dans le Comté de Nice », in *Patrimoines du Haut Pays*, n° 10, 2009, pp. 6-54, pour les différents aspects du sujet

¹⁵ Remercions notre ami Virgile LUIGI qui est à l'initiative de cette « rencontre », mais aussi Romuald MERCURIN, archéologue à la Ville de Nice, pour son aide et sa précieuse connaissance du terrain

¹⁶ Court inventaire reporté en annexe

chronologique des éléments jusqu'alors épars, d'en révéler d'autres, et de donner une profondeur historique que les documents d'archives ne permettent pas dans ce cas de retrouver.

La Commune a conservé l'essentiel de ses archives en mairie, dans une salle sous le toit, hors d'eau et accessible. Il s'agit d'une documentation éparse, qui n'est pas classée mais qui a l'extrême mérite d'avoir été conservée et de regrouper une somme documentaire appréciable pour l'historien ruraliste. Elle forme la base essentielle de la constitution d'une histoire rurale de La Tour. Pour cela, il est nécessaire de compulsier la recherche érudite, dans un territoire peu 'défriché' par les historiens locaux. Cette littérature possède généralement les qualités (et les défauts) de la monographie. Elle peut, en partie, impliquer la publication de sources nécessaires à la réalisation d'un *corpus* documentaire... ; une fois vérifiées autant qu'il le sera possible, il s'agira de mettre en perspective ces informations, pour comprendre l'organisation de cette société villageoise, préciser les liens qu'elle entretient avec son territoire, mais aussi le réseau de relations qu'elle anime, en élargissant la focale pour dépasser le piège pseudo-autarcique.

La démarche initiale a été de rassembler une somme conséquente, tendant à l'exhaustivité des documents disponibles, afin d'éclairer les divers aspects de la vie au village. Avant le XX^e s, il s'agit du cadre principal d'existence d'une majorité d'individus, mais il faut conserver en mémoire qu'il n'en est pas pour autant le seul. La Tour, comme tous les villages de montagne, n'est pas seulement un lieu de vie, de production et de consommation. Il s'agit également d'un lieu de passage, d'échanges, animé par des activités variées, comme celles des commerçants, mais aussi des hommes de l'art, travailleurs itinérants, ou des avocats (faisant ainsi référence au surnom des villageois), ou encore aux administrateurs en tous genres... qui ont, pour répondre aux nécessités de leurs activités, circulé aussi bien vers la côte pour rejoindre la capitale politique de la circonscription, que vers les autres vallées, Tinée et Var en priorité, mais aussi vers la Vésubie et plus loin la Provence ou même le Piémont et la Ligurie. Il peut s'agir des caravanes de sel qui arpentaient les vallées. Ce commerce est également animé par des convois de marchands ambulants, régulièrement mentionnés, transportant leurs breloques et autres poteries provenant d'Albissole. Les nombreux tessons que l'on retrouve encore quotidiennement dans les proches campagnes témoignent de la régularité et de l'importance de ces échanges. Ils sont véhiculés par des individus que l'on appelle indifféremment et génériquement les « Gênois » tant leur présence est familière aux contemporains. À partir du XVI^e s., ils sont concurrencés par les productions de Vallauris.

Le fonds documentaire se rapportant à la commune de La Tour ne se limite pas seulement aux archives produites et conservées dans le village. Il est possible de retrouver de nombreuses mentions dans les fonds de l'Intendance (comme les grandes enquêtes économiques et fiscales de la fin du XVII^e s. – sous l'autorité de l'intendant MELLAREDE – ou du milieu du siècle suivant – avec l'intendant JOANINNI ; ou bien celle des registres de notaires, ou encore des actes de l'Insinuation conservés par le Sénat de Nice ; d'autres fonds sont sans doute également exploitables¹⁷.

En second lieu, il est toujours bon de rappeler que la vie d'un village de l'époque Moderne, et bien entendu auparavant aussi (même si les archives communales nous renvoient essentiellement aux XVII^e – XIX^e s.) ne pourrait se suffire de ses seules ressources. Il est possible de la considérer comme un atome d'un ensemble plus vaste, et comme tel, qui entretient des relations, une dialectique constante avec des structures équivalentes (les villages alentours pour l'essentiel). Mais il en entretient aussi avec des organismes plus importants comme l'est l'Intendance du Comté, dont les agissements peuvent venir soit en simples compléments de la vie locale, soit provoquent des réactions ou des adaptations en transformant plus ou moins rapidement les dynamiques villageoises. Le village peut aussi être une chambre d'échos des phénomènes événementiels qui surviennent avec récurrence durant cette période. Il n'est qu'à se rappeler qu'entre le début du XVI^e s. et la Révolution française, le Comté de Nice fut, par huit fois, envahi par les troupes françaises, et, en contrepoint, autant par de soit disant « Alliés », Autrichiens ou Espagnols...

Quelques pistes d'inventaire des archives communales conservées à La Tour

Après avoir réalisé le travail euristique d'établissement des bases documentaires, il a été possible de proposer différents thèmes se rapportant à l'histoire rurale. L'histoire rurale et locale est, au-delà des simples ressemblances structurelles, différente à bien des égards d'un village à un autre, et peut satisfaire à la fois les passionnés de leur « petite Patrie », mais également apporter de nouveaux éléments à une recherche plus générale qui chercherait à comprendre comment vivaient les habitants de la montagne niçoise.

Elle prend en compte les structures politiques du village :

- Le Parlement général rassemblant au moins une fois l'an tous les chefs de famille ;
- Le Conseil ordinaire, qui forme la véritable Municipalité ;

¹⁷ Je pense à ceux inventoriés par Alain BOTTARO dans les fonds d'archives conservés en Italie.

Les familles, enfin...

Ces institutions locales ont parfois pu donner l'image erronée et anachronique de ce qui pourrait ressembler à une « démocratie alpine », là où il faut voir avant tout un système oligarchique raisonné, assurant sa pérennité grâce à un savant équilibre maintenu entre des forces par nature concentriques, tout en acceptant un renouvellement, certes mesuré mais régulier des élites locales.

Cette remarque nous renvoie à l'organisation de la structure sociale et humaine du village : la composition des familles, leur évolution dans le temps...

Elles permettent d'appréhender ce que nous appelions naguère « l'histoire des mentalités », ou encore l'histoire culturelle au village... autant d'approches que nous pouvons aborder à partir des archives de La Tour.

Une simple prospection de deux demi-journées a permis d'établir un premier constat. Le fonds est composé d'une suite continue d'actes se rapportant aux finances communales : les budgets, *causati* de 1778 – 1779), et autres comptes communaux.

Ce premier exemple présente différents comptes établis par l'*essatore* de la Communauté qui est pour cette année le Sig. Jean-Baptiste OR... (non illisible). L'analyse terminale s'appuie sur le cadastre qui permet de retrouver de simples notifications des biens des propriétaires. Leurs sont adjoints les biens établis selon les ordonnances de l'Office de l'Intendance Générale en date du 29 juillet 1729 comme ci-dessous.

Bien de la Rectorie du Suffrage	0	10	0	1	1
De la chapelle de Sainte-Élisabeth	0	0	9	4	4
<i>Total</i>	0	10	10	1	0
Biens ecclésiastiques	0	14	1	0	3
Collégiale de Clans	0	16	0	0	0
<i>Comunitativi</i>	1	17	7	1	0
2. <i>Total</i>	4	7	8	1	3
Relevant le Registre <i>vivo e collettive a</i>	50	11	7	0	0
Et en livres d'estimation pour 23 369 : 5 sous					

Les « entrées » du registre établissent la richesse réelle de la Communauté, ses ressources annuelles. Elles sont de plusieurs types :

Des impôts directs appelé *Capaggio*, à raison de 2 £ pour chaque chef de maison, auxquels sont déduits 16 £ 1 sous 4 deniers correspondant aux « personnes miséreuses et aux soldats servant dans le régiment provincial », pour un total s'élevant à 239.18.8.

Les droits de pâturages ou taxe sur les bestiaux circulant sur le territoire de la commune, pour 311.16.8.

Les sites des bandites (les pâturages communaux loués) délivrés à divers particuliers du lieu le 30 septembre 1777, pour un total de 92.1.0.

Les cotisations des hôtes locaux, attribuées à *Missior* Barthélémy ROSSO, selon la délibération du 9 septembre, pour 30.0.0.

Les reversements des mêmes hôtes, toujours de *Missior* Barthélémy ROSSO, pour la dite délibération de 1777, pour 11.0.0.

Le site de l'édifice (*defici* soit le moulin) à olive, délibéré à Étienne MELLANO par délibération du 23 février 1777, pour 138.11.8.

Enfin, le site des terres communales locales délibérées au même Étienne MELLANO, par délibération du 9 septembre 1778, pour 4.10.0.

Soit un total de 928 livres 18 sous 0 denier, autrement dit, de faibles ressources issue des biens collectifs et redevances municipales, sous Joseph MALBECHI baile du village, et Charles Philippe ALLISSONI secrétaire communal.

Suivent une série discontinue de comptes (état des dépenses de 1690, 1691, 1692 pour les plus anciens, comptes communaux de 1692 à 1706... et bien d'autres), des quittances (vu une série débutant en 1772) et autres impôts tel que le *capaggio*, présenté par le détail, la taille portant sur les chefs de famille (1760... puis 1780 à 1782...);

Note d'honoraire (facture) de *capaggio* pour l'année courante 1759 formée à l'instance des *Signori* Syndics actuels du présent lieu de La Tour Jean-Baptiste CARDONE, Jean-Michel et Jean-Ludovic ROSSO autorisé par le Sig. Baile Jean-Baptiste SANSONE enregistré pour 40 sous par chaque chef de maison :

Sig. Jean-Antoine BOVIS	2 £	Jeannet TESTORIS	2 £
Sig. Étienne François De ROSSI	2 £	Ludovica veuve MORELLA	2 £
Sig. Ludovic Antoine SALLA	2 £	Jean-Antoine MORELLO	2 £
Nob. Joseph MALBASSENA (MALAUSSENA ?)	2 £	Michel PLENT	2 £

Sig. Joseph ALISSENO	2 £ Jean FARAUDO <i>Pignon</i>	2 £
Sig. Joseph SANSONE	2 £ M° Jean OLIVARI Majeur	2 £

Les archives du village renferment toutes sortes de listes concernant les différents impôts à acquitter, comme la taille (dès 1780 et sûrement avant...) :

A.... Sig. Pierre Payé le 2 juillet 1780 – 22 livres Payé le 17 janvier 1781 – 25 livres 2 deniers Payé le 26 avril 1782 – 7 livres	810 . 1 . 2	54 . 0 . 2
ARGIORI Jeannet	41 . 6 . 8	2 . 15 . 0
AMADEO Jean Antoine dit <i>Faulilon</i> Payé le 4 décembre 1789	46 . 12 . 0	3 . 2 . 4
AMADEO Sig. Jean Ludovic et François Marc' Antoine frères Payé le 2 juillet 1789 – 2 livres à compte de Ludovic AMADEO puis Payé Ludovic AMADEO 6 livres à compte le 20 mai 1781	287 . 5 . 0	19 . 3 . 2
Payé François AMADEO pour sa portion 6 livres le 19 novembre 1780 Payé 20 mars 1783 – 1 livres 5 sous AMADEO Louis dit <i>Penurat</i>	29 . 19 . 0	2 . 0 . 0
ARZIARI Joseph	29 . 4 . 0	1 . 19 . 2
AUDOLI Jean Antoine	68 . 12 . 6	4 . 10 . 10
AUDOLI Jean Louis	41 . 7 . 10	2 . 15 . 4
AMADEO Antoine dit <i>Ambruissona</i>	34 . 0 . 0	2 . 5 . 4
ANFOSSIO Jean-Baptiste dit <i>Belveder</i>	5 . 15 . 0	0 . 7 . 10
AMADEO Sig. François <i>Marcantorio</i>	2 . 8 . 0	0 . 3 . 0
BOVIS Sig. Jean-Antoine	206 . 19 . 0	13 . 16 . 0
Per salvo di taglia	1603 . 10 . 2	106 . 18 . 2

Ou encore les gabelles, comprenez les monopoles commerciaux communaux...

Comme la table de *répartition des Gabelles de 1853*

<i>Fissa e mutabile</i>		LA TOUR 979	UTELLE 2363
<i>Ammontare complessivo delle imposte dirette</i>		1745.93	3962.01
Fêtes extraordinaires	1	1	1
	2		
	3		
Nombre de personnes qui <i>concorrono</i> habituellement aux autres pays à ces fêtes, foires et marchés		75	200
Vin		5	9
		60	300
		400	2000
Spiritueux et liqueurs		3	3
		200	340
	0		
	1	100	170
	2		
	3		
	4		
	5	100	170

La deuxième colonne correspond à :

- 1 Nombre de fêtes extraordinaires
- 2 Nombre de foires
- 3 Nombre de marchands
- 4 Nombre de vendeurs de vin au détail
- 5 Quantité annuelle présumée en hectolitres de vin vendu au détail
- 6 Montant du droit relatif à raison de 5 £ par hectolitre
- 7 Nombre de vendeurs au détail d'eau de vie, spiritueux et liqueurs
- 8 Nombre de fabricants de liqueur composée d'eau de vie et de spiritueux
- 9 Quantité annuelle présumée en hectolitres de spiritueux et liqueur vendus au détail
- 10 Quantité annuelle présumée en hectolitres qui se fabrique annuellement
- 11 Montant du droit relatif à raison de 50 centimes par hectolitres
- 12 Nombre de vendeurs au détail de brande (*brandvin*)
- 13 Quantité annuelle présumée en hectolitres de brande vendue au détail
- 14 Montant du droit relatif à raison de 25 centimes par hectolitres
- 15 Total des droits sur l'eau de vie, spiritueux, liqueurs et brande

Il existe également une série importante d'archives concernant les consignes des bêtes, dès 1718, mais aussi une suite datant du XIXe s. 1840, 1856... Leur conservation démontre à l'envie le poids réel mais aussi symbolique de l'élevage dans l'économie locale. Une étude de ce type devra impérativement en tenir compte.

En conformité des règlements communaux, devant annuellement supporter le paiement de la taxe mentionné ci-dessous, pour droits dit des pâturage ou *estivaggio* pendant le cours de l'année 1840, formé par le secrétaire de la Communauté suivant les déclarations statutaires faites par les propriétaires des susdits bestiaux.

Propriétaires	Bovins 60c	Bât 35 c	Porcs 40 c	Chèvres 40 c	Brebis 40 c	£	C	Dates des paiements de l' <i>ammontare</i>
AMADEO Félix	0	1	0	1	0	0	75	16 mars 1841
AMADEO Benjamin	0	1	0	1	0	0	75	16 mars 1841
AGUIGLIONI Antoine	1	1	1	4	12	6	95	15 mars 1841
AMADEO Louis	3	1	1	70	30	38	55	16 mars 1841
BUFFA Ferdinand	2	1	1	2	0	2	75	16 mars 1841
BOVIS Joseph	3	1	1	35	3	17	75	16 mars 1841
BOETTY Joseph	1	0	0	10	1	5	0	15 avril 1841
BOETTY Jean-Baptiste	2	0	1	1	0	2	0	16 mars 1841
BOETTY Antoine	0	0	0	10	0	4	0	16 mars 1841
BOIS Joseph <i>Fetà</i>	1	1	1	1	0	1	75	18 février 1841
BOIS Victor	1	0	1	1	0	1	40	16 mars 1841
BOVIS Jean <i>Tisserand</i>	0	0	1	1	1	1	20	11 mars 1841
BOLLIER Charles	2	1	1	1	0	2	35	1 ^{er} mars 1841
BOLLIER François	1	1	1	25	0	11	35	16 mars 1841
BOIS Pierre	0	0	0	1	2	1	20	16 mars 1841
BAILON Jean-Baptiste	0	0	0	10	0	4	0	16 mars 1841
BRUN Jean Claude (Figaret)	6	0	0	3	0	4	80	16 mars 1841
BOVIS Baptiste <i>Tisserand</i>	1	0	1	2	1	2	20	16 mars 1841
BLANCHI Jean Baptiste	6	1	1	2	0	5	15	16 mars 1841
BLANCHI Charles <i>notaire</i>	4	1	1	1	0	3	55	17 mars 1841
CARDON Jean	0	0	1	1	0	0	80	16 mars 1841
CRISTINI Ludovic, mineur	5	0	0	0	0	3	0	16 mars 1841
CARDONE Pierre de Ludovic	0	0	0	1	0	0	40	21 avril 1841
CARDONE Ludovic	1	1	0	15	0	6	95	22 avril 1841

Les fonds d'archives du village réunissent aussi des actes communaux compilés dans des registres épars de délibérations (le plus ancien rencontré remonte à 1671, c'est d'ailleurs le document le plus ancien retrouvé, mais l'inventaire n'est pas exhaustif).

Viennent ensuite de documents d'une grande variété :

Une liste des « servants et ouvriers » de la commune datée de 1829...

1829 – Registres des servants et ouvriers (operaj) dans la commune de La Tour

1. Livret de GAÏSSA Marie Rose, agricultrice, née à Ilonse le 15 décembre 1802, fille de Joseph et Marie, *serva di masseglia a le fondo coltivatore di questo luogo arendo da sua casa parta sulla piazze pubblica.*

Connotati

Stature 34 onces, cheveux châtain, *ciglie et fronte ordinario, occhi châtain, naso ordinario, bocca et mento ed viso lungo* de couleur ordinaire *corporaluca robusta*, signes particuliers.

2. Livret de MICHEL Jean Maria né à La Tour le 14 août 1804 feu François et feu MAUREL Marie Ludovica, *serva di masseglia a le fondo coltivatore di questo luogo arendo da sua casa parta sulla piazze pubblica.*

3. Livret de ROS Catherine, cultivatrice, né à La Tour le 3 septembre 1800, fille de Joseph et de feu Thérèse GASAGUAIRE, servante du Sig. Charles SALLA syndic de ce lieu, trouvée dans sa maison située sur la place publique

Connotati

Stature 36 onces ½

Dans le même sens, celui de la connaissance des individus, les archives renferment une liste des Classes (les appelés au service militaire) de 1816 à 1855 ;

Viennent ensuite les adjudications des différents biens communaux, présents dans de nombreux *Quinternetti* de 1715 ou encore de 1856, offrant matière à comparaison ;

1715 Quinternetto

Quinternetto de délibération pour la Communauté de La Tour pour 1745

Bealera supérieur à Jean OLIVARIO pour 23 £ 15

L'année du Sig. 1745, le 3 février à La Tour et dans le lieu coutumier du Tribunal, par ordre du Sig. Joseph SANSONE baile, en présence des Sig. Jean-Ludovic SANSONERI, Jean-Baptiste FARAUDO, syndics actuels, a été exposé et publié le service du Canal supérieur des moulins à grains de la présente Communauté, et celle de divers *incanti* pour les campier juré : Joseph LIONZO du présente, a été fait l'assignation aujourd'hui. Publié précédemment par traditionnel son du tambour qu'il a été délibéré à Jean CHIVARIO feu Ludovic la *figare* du présent alivrement comme relaté à la meilleure partie offrante qui est pour 23 £ 15 sous. Lequel même dit CHIVARIO ici présent pour la dite partie acceptante de soumissionner en forme de bien et décevement manoeuvrer les eaux du dit canal supérieur des dits moulins ; jusqu'à la fête de la saint Michel prochaine...

Lesquels Sig. baile décrits et inscrits a concédé et concède.

Le four à Charles Amédée MELLANO *Ribolls* (?) feu Barthélémy pour 16 £

1745, 25 février

pour le service du four à pain... pour la merci d'un pain pour chaque fournée... de bien et décevement cuir le pain de chaque particulier, sans avoir à se procurer le bois nécessaire ; de faire *acconciart* la cave du dit four et de payer au susdit 16 £ en temps voulu...

Le deficit (moulin) d'huile au Noble Jean CHIVARIO pour 300 £

1745, 25 février

délibération pour le service du moulin à huile de la présente communauté au Noble CHIVARIO feu Ludovic de Figaret, pour 300 £, 1 livre d'huile pour chaque... outre les eaux conforme à la coutume.

Notre trésorerie à M° Laurent ROSSO pour 1,2 %

...

Une masse importante de documents a trait aux multiples procès que la commune a intenté ou doit soutenir face aux communes alentours, certains remontant au XVIII^e s.

Relation de cette cause par le Très Illustrissime Sig. Sénateur Comte de la Valle Sig. MASSILIA Procureurs

Actes

de la Communauté de La Tour contre la Communauté de Clans et de Marie

Le Sig. GIACOBI procureur de la Communauté de Clans

Sig. ROSSETTI procureur de la Communauté de Marie

Devant le Très Excellent Sénat Royal de Nice

Honoré BARRAJA Att^o

Et tout autant importants que les pâturages (*idem* pour les droits de bandites, comme en 1834...) et l'élevage, les états généraux des bois (1823, 1834...) dressent un inventaire exhaustif de la richesse de la communauté. Rappelons l'importance de ces ressources pour des villages marqués par le climat méditerranéen. La répétition régulière de ces inventaires, certes commandée par l'autorité de l'État, ne fait qu'accompagner la démarche ancienne initiées par les communautés villageoises qui y trouvent une part incomparable et irremplaçable de leurs ressources.

1823 – État général des bois existant sur la commune de La Tour

Province de Nice, Mandement de Villar, Commune de La Tour

Approuvé et ratifié par le Conseil communal par état consulaire du 20 octobre 1823

Propriétaire	LUIGI Amedeo
Région	Cuaou section A3
N° de carte	7
Superficie locale	5909
Autres faits	<i>Ceduo</i>
Dernière taille	Chaque année taillée le 1/6e
État de maturité	Tous les 6 ans
Nature arbre dominant	<i>Roveri</i>
Localisation	Le long d'un torrent
Confronts	Levant, ponent, midi, la commune Nord Gabriel ISARDI (?)
Servitudes	Sujet aux droits de pâturage de <i>foccaggio legna nel fuoco et altri a pio dal dichiarante</i>

...

Les fonds d'archives communales de La Tour sont riches en documents plus anecdotiques, comme par exemple les bons de restrictions alimentaires à l'époque de la Révolution Française... Ils redonnent un peu d'humanité, de matière, parmi les longues listes administratives ou fiscales qui forment tout de même l'essentiel des documents disponibles.

Enfin, certaines liasses contiennent quelques documents cadastraux, dont principalement l'état de section de la matrice cadastrales Napoléonien de 1812, véritable monument de ces fonds, d'ailleurs accompagné de son état de mutation

Ces quelques lignes ne forment qu'un inventaire très imparfait, incomplet, prenant la forme d'un simple sondage d'immersion par nature très limité, qui me permet seulement d'effleurer le sujet. Celui-ci mériterait plusieurs semaines d'études pour établir un inventaire complet, entre les mains de professionnels des Archives Départementales.

Une documentation complémentaire éparpillée

Néanmoins, cette présentation me permet de revenir sur le titre de cette communication : Peut-on faire l'Histoire de La Tour ? Peut-être faut-il rappeler seulement qu'il n'est pas d'Histoire totale, comme pouvaient le proposer, ou le rêver, les chercheurs des années 1930-1960. Il me semble même nécessaire d'affirmer que l'Histoire n'est pas un absolu, mais seulement une reconstruction permanente qui s'appuie avant tout sur le contexte de celui qui l'écrit. Elle dépend en premier lieu des sources disponibles et de l'état d'objectivité vers lequel doit tendre le chercheur.

La Tour sur Tinée ne déroge pas à ce modèle. Son Histoire dépend avant tout des documents disponibles, voir d'autres ressources comme le permet l'archéologie et ses sciences adjointes, mais aussi de la capacité du chercheur à regrouper les sources qui pourraient l'intéresser.

Un sondage dans des dépôts variés m'a permis de retrouver de nombreuses sources dispersées :

1. aux archives historiques du diocèse de Nice : avec, par exemple, quelques informations concernant un bénéfice ecclésiastique dédié au Suffrage [des Âmes du Purgatoires] dont le *jus patronat* est dédié par les époux Pierre GIUGLARIS et Bartoméia MALAUSSENA fondé le 11 novembre 1656, dont les revenus tirés de différents biens fonciers permettent de dire chaque année 56 messes à l'autel qui porte la même dédicace – Le document nous apprend également le nom du desservant du bénéfice en 1779 ; il s'agit de Philippe SALLA, représentant d'une grande famille locale ;
2. les Archives départementales, pauvres par leur classification communale (les fameux 7 dossiers dont 4 concernant exclusivement les moulins...), mais bien plus proluxe dans d'autres fonds comme celui des notaires (avec les 3 registres de Baptiste SANSON de 1697 à 1729 ; les 2 registres de Charles Philippe ALLISSENI sur 10 ans, entre 1749 et 1759 ; les 2 registres de Charles Antoine ALLISSENI entre 1776 et 1792 ; ou encore les... 20 registres de Charles BLANCHI entre 1807 et 1846). Une masse considérable d'informations qui éclairent la vie quotidienne se rapportant aux patrimoines familiaux mais aussi aux grands moments de la vie, ou encore aux structures sociales du village.

Il ne faut pas non plus négliger les ressources issues des registres paroissiaux dit aussi de catholicité, ne serais-ce que pour connaître les familles et les différents lignages (pour cela, il convient de s'appuyer sur l'irremplaçable travail de relevés effectué par l'Association Généalogique des Alpes-Maritimes, principalement les mariages qui permettent de reconstituer 'rapidement' les liens sociaux. Ils s'échelonnent sans lacune depuis 1766 jusqu'en 1899 – 644 actes, même si les actes disponibles remontent à 1591 pour les baptêmes, à 1592 pour les sépultures et 1594 pour les mariages...

3. Ou encore l'*Archivio di Stato*, conservées à Turin, qui possède quelques informations concernant la période médiévale (comme l'hommage des hommes du village au duc de Savoie le 27 novembre 1391...), ou des documents absents du fonds communal (comme la matrice cadastrale de 1702...).

Enfin, il est parfois aussi important de connaître ce que recèlent les fonds disponibles que de deviner ce qui en est absent, disparu, perdu...

Alors, concernant la documentation communale, quel programme d'études peut-on présenter ?

Je vous proposerai de développer les prémices d'une histoire rurale mais aussi sociale.

Rurale car les archives que nous venons de parcourir nous permettent de préciser ce qu'a été la vie quotidienne du village, ses caractères économiques à différentes périodes, la nature et la qualité de ses productions, son organisation politique et son mode de fonctionnement, sa gestion (comme celle de ses forêts et pâturages...).

Sociale car au travers des multiples listes disponibles apparaissent, parfois de manière récurrente les noms des habitants, dévoilant une part de leur intimité, la composition de leurs familles, les relations entretenues par les chefs de famille, laissant parfois deviner ce qu'ont été les choix qu'ils ont du réaliser, et en négatif ceux qu'ils n'ont pas fait. Ces questionnement ouvrent d'eux-mêmes de nouvelles pistes et de nouvelles interrogations.

Cela revient à poser au préalable la question suivant : « Comment peut-on traiter les documents présents dans les archives communales ? » Deux cas d'espèce vont me servir d'exemples. Je vous propose d'utiliser une démarche régressive, en partant de ce que l'on connaît, de ce que l'on peut connaître, pour remonter progressivement vers ce que l'on ne connaît pas, vers des époques plus lointaines qui, nécessairement, vont laisser dans l'ombre de nombreux pans de l'histoire locale.

Le cadastre Napoléonien de 1812

À ma connaissance, nous ne possédons pas le plan cadastral de cette époque, aussi, il a été nécessaire de se rapporter à celui qui a été dressé par l'Administration française après l'Annexion de 1860, également appelé Plan cadastral « Napoléonien », mais établi en 1865 et 1866 pour La Tour.

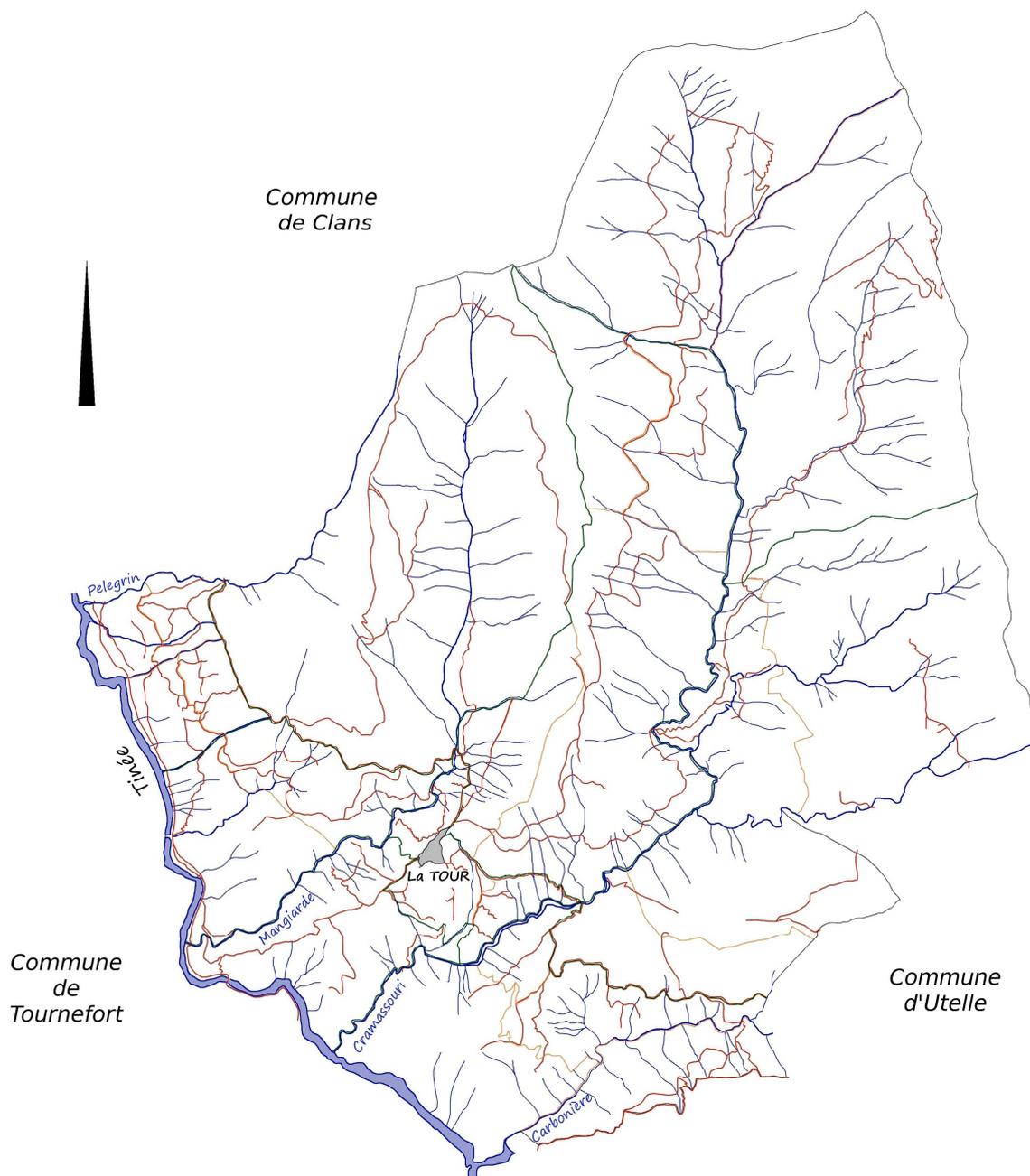
Pour appuyer cette étude, il a été nécessaire de dresser une importante cartographie afin de connaître de manière plus précise le territoire de la commune, mais aussi pour appuyer l'analyse spatiale du cadastre. Il faudra conserver à l'esprit qu'il existe nécessairement des différences, aussi minimes soient elles, mais qui ne manqueront pas de se faire jour à ½ siècle de distance, entre 1812 et 1865.

Le plan d'assemblage est exceptionnel de qualité. On y retrouve aisément les représentations des forêts et des pâturages, une hydrographie complète, et un relief suggéré par de simples contours des principales crêtes...

Par calques successifs, la cartographie doit relever les limites communales, le réseau hydrographique, les routes et chemins, la division en sections, la division en sections puis en feuilles cadastrales...

Ce plan fait référence à un inventaire des parcelles. Il s'agit dans ce cas d'un état de section, en fait, un instantané d'un territoire, de nature fiscale, destiné à connaître l'état des propriétés ramené à sa plus petite unité, la parcelle. On y trouve la localisation des parcelles (le nom des quartiers), leurs superficies, leurs qualités (classé de la 1^{ère} à la 5^{ème}, selon leur productivité estimée) et l'estimation fiscale qui en représente la finalité.

L'état des mutations (ou la matrice) permet d'en suivre la généalogie, connaissant ainsi entre quelles mains passe la terre, quelle dimension elle prend (division ou regroupement), quelle valeur on lui donne...



*Carte d'assemblage d'après le Plan cadastra, 1865-1866
Réseau hydrographique, divisions en sections et feuilles cadastrales*

Ces informations, mises en base de données, permettent de relever un grand nombre d'indications qui peuvent être traitées de manière sérielle et apporter la plus grande précision dans la connaissance du territoire qui nous intéresse.

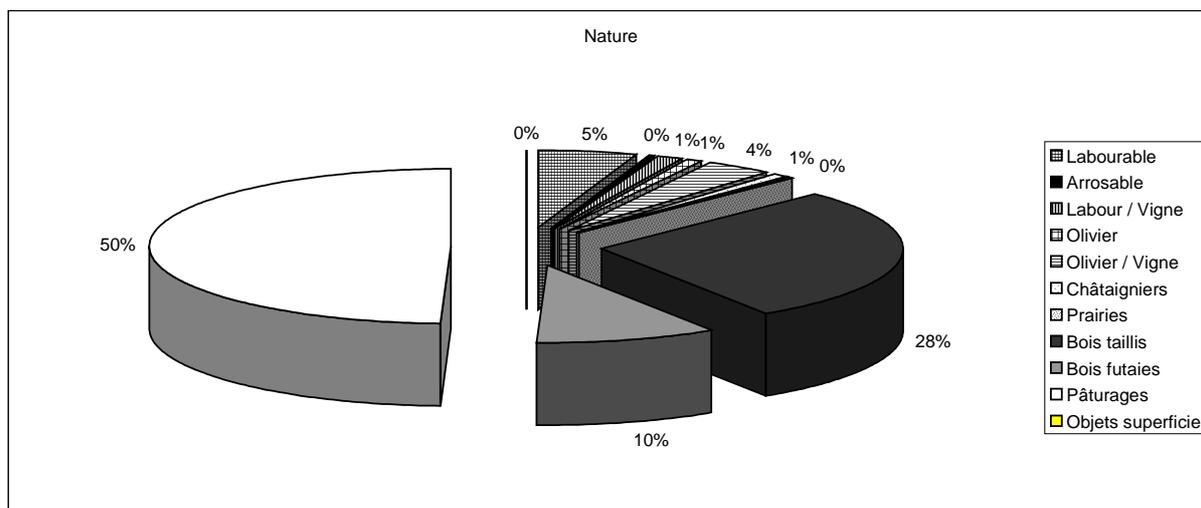
Une première remarque, par comparaison avec les autres communes, nous montre que les sections de 1812 et de 1865, divisant le territoire, sont les mêmes.

L'identification de chaque parcelle permet une connaissance précise des différents quartiers. Il se peut même que cette étude nous amène à revoir contradictoirement la qualité de chaque terre. Contradictoire car les agents du cadastre, en l'établissant, se voient opposés les réactions des propriétaires, que l'on peut imaginer prompts à rétablir ce qui leur semble être leur vérité.

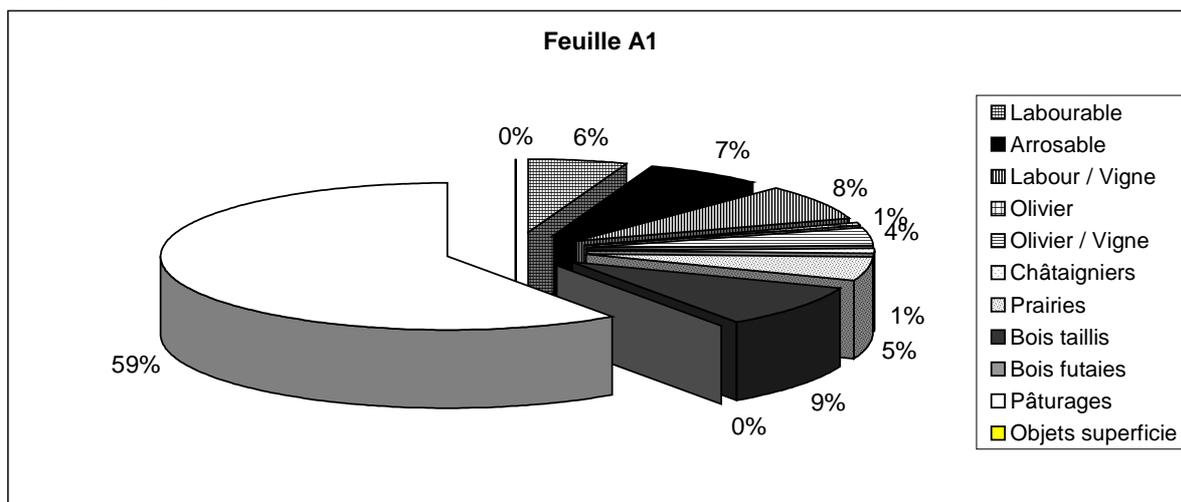
Il est également possible de reconstituer les propriétés des différents chefs de famille en procédant à un relevé exhaustif du document. Il permet d'analyser ce qu'est la propriété à un moment donné (dans ce cas en 1812). Puis à partir de chacune des matrices et des mutations, de reconstituer l'évolution des propriétés, les successions et partages, les ventes et achats...

Après ce relevé exhaustif, une série de tableaux permet une première analyse. Le tableau général, qui rassemble la nature des terres (portant le plus souvent celle de leur production principale : céréales, vignes, oliviers, châtaigniers, herbe...)

Au total, le cadastre permet de parcourir un peu plus de 3 247 ha. (la commune actuelle comprend 3 670 ha) qui se répartissent de la manière suivante : 167 ha de terres labourables, 15 ha de terres arrosables, auxquels s'additionnent 43 ha de complants en vignes, sans doute en espaliers le long des planches de culture ; autre grande culture, celle de l'olivier, qui couvre à lui seul 22 ha, et 122 ha complantés de vigne, culture additionnelle de prédilection. Les châtaigniers couvrent 23 ha de terrains ; par contre, les prairies, si importantes pour assurer la subsistance du cheptel local, ne couvrent que 11 ha de terrains, alors que les pâturages représentent 1 601 ha. De leurs côtés, les bois représentent 921 ha de taillis et 314 ha de futaies exploitables.



À titre d'exemple, l'analyse de la première section (A1) démontre la diversité des projections spatiales selon la nature de ses sols :



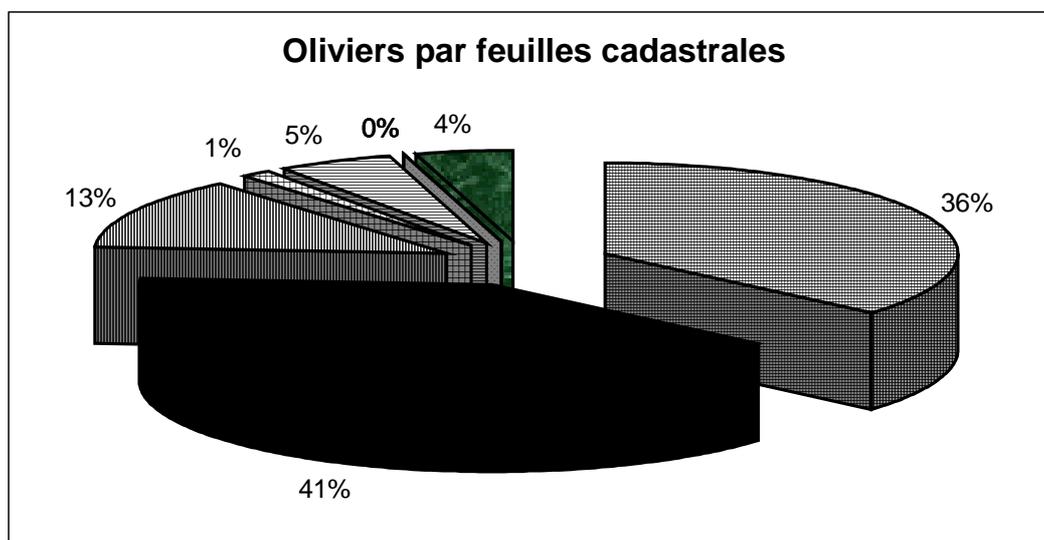
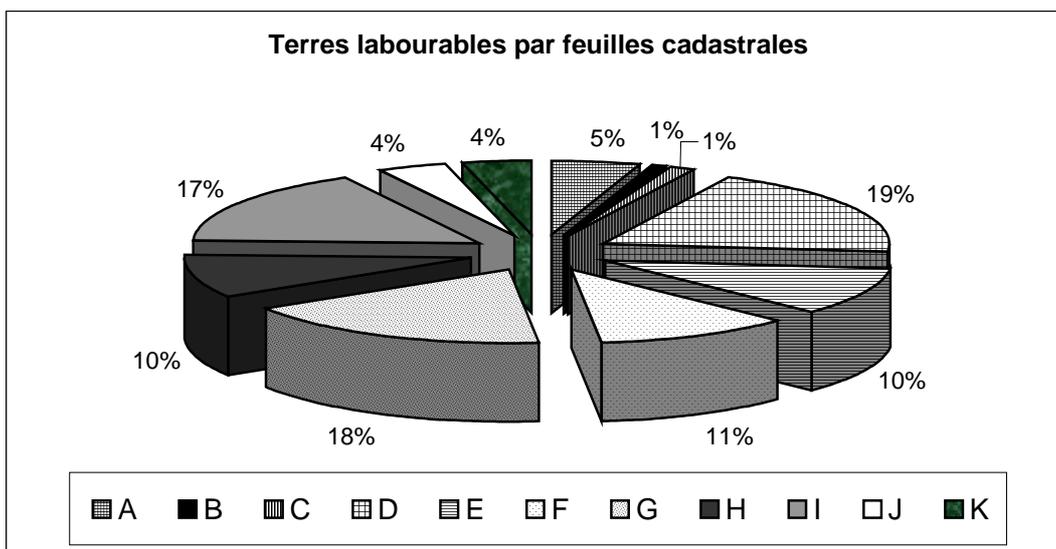
À partir de ces informations statistiques, une analyse des éléments se référant à 'l'humain' peut être réalisée. Il est possible de reconstituer le patrimoine familial et ses évolutions pour la durée de la matrice, en s'appuyant sur une étude cartographique très indicative de la répartition des terrains. Il ne dispense pas d'une étude de terrain qui apporte des compléments essentiels à la compréhension de l'espace, en s'intéressant aux accès, aux orientations (à la durée d'ensoleillement par exemple)...

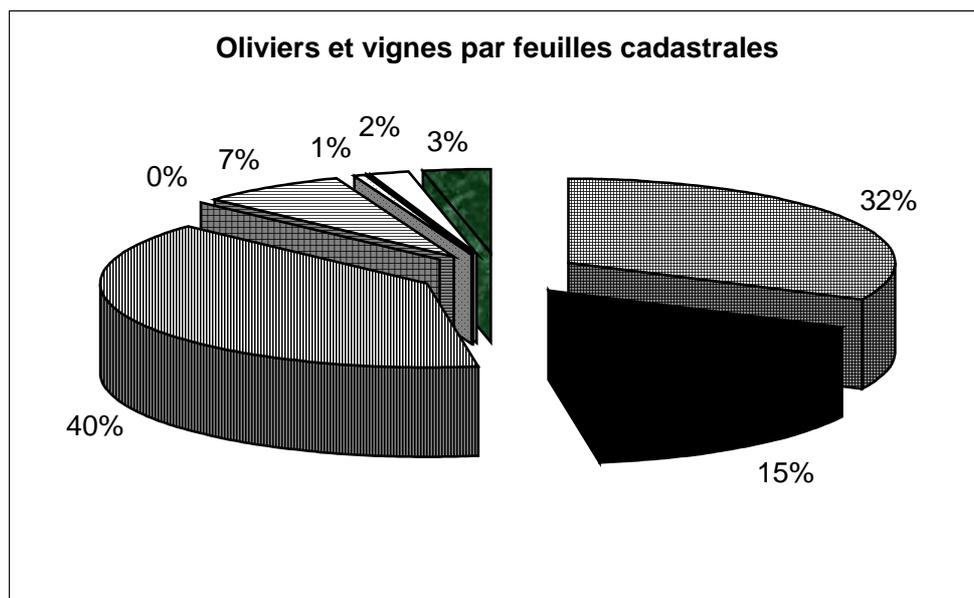
Pour compléter cette étude, l'analyse de la répartition des superficies selon les sections permettra une première approche de leur importance respective. Première limite aux informations obtenues est celle d'une différenciation plus poussée des sections en 1812, puisque s'ajoutent aux 9 sections de 1865 (A à I) deux autres (J et K) qu'il m'est impossible de localiser sans une étude plus complète de terrain et tout particulièrement de toponymie. Un comparatif préalable devra donc être réalisé.

Néanmoins, l'analyse des natures peut être effectuée globalement sans qu'il y ait trop de distorsion. Le graphique des pourcentages se rapportant aux natures d'occupation des sols démontre la prédominance des pâturages, suivi des bois. Quand on connaît la géographie du territoire de La Tour, rien d'étonnant en cela. Un deuxième point d'analyse permet de localiser le territoire utile. L'essentiel des terres labourables se trouve en sections D G et I. Les châtaigniers se retrouvent essentiellement en section F, les oliviers et vignes en A2, B et C... La démarche peut être menée pour chacune des natures de sol. Il ne s'agit là que de grandes lignes d'informations que le traitement parcellaire pourra largement affiner. L'utilisation de nouveaux outils, tels que les SIG, permettent aujourd'hui de produire une cartographie évolutive et automatique dès lors que la base de données est saisie. Ce progrès technique permet de croiser toutes sortes de requêtes.

Si l'on s'attache ensuite à la répartition des différentes natures selon les sections cadastrales, quelques caractères du territoire agricole se détachent :

En section D, les terres labourables représentent 5 % de la superficie contre 17 % pour les bois de taillis et 77 % de pâturages ; En section F, les bois de futaie couvrent une superficie bien plus importante que ne le font les châtaigneraies, alors que les bois de taillis et les pâturages restent très importants. En section G, les labours représentent 9 % de l'espace alors que les bois s'étendent sur la moitié de la superficie et les pâturages sur un tiers...





Quelques exemples de traitements

Ces quelques exemples démontrent avec quelle précision, tout en restant général, il est possible d'analyser un territoire. Développée à l'échelle de la parcelle, elle apportera une multitude d'informations complémentaires. Il serait même possible de proposer une autre répartition spatiale, plus pertinente que le simple découpage en section, purement arbitraire selon la géographie de la commune en se référant non plus au simple découpage hydronymique tel qu'il a été réalisé par les experts du cadastre, mais plutôt en s'intéressant aux unités de production qui bien souvent transgressent ces micro-limites du territoire interne. C'est de cette manière que pour Saint-Martin-Vésubie, il m'a été possible de visualiser une nouvelle répartition des surfaces cultivées en introduisant les valeurs d'entrées altitudinales et d'exposition...

La Consigne de 1718

Le second que je vous proposerai à l'analyse ne s'attache plus au territoire mais à l'homme, qui est au cœur de nos préoccupations. Il s'agit de la Consigne de 1718. Document à caractère fiscal, il est régulièrement établi sur ordre de l'Intendance générale du Comté.

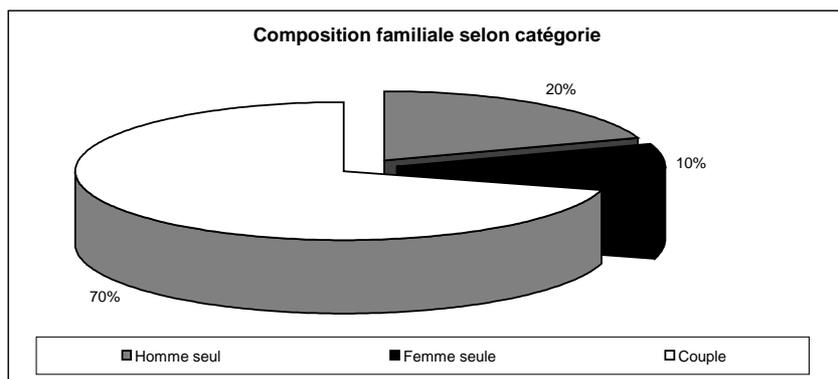
Le document se présente comme un recensement réalisé à partir des déclarations spontanées des chefs de famille. Celui-ci est identifié par le document, puis suit la composition familiale : sa femme (quand il s'agit d'un couple), ses enfants en séparant les « majeurs » des « mineurs » (- de 5 ans) des nourrissons enfin, en un temps où la vie humaine est si fragile qu'il convient d'en préciser la qualité. Sont ensuite indiqués les ascendants pouvant vivre sous le même toit, les collatéraux, ... enfin la présence d'une servante, ce qui concerne généralement les familles notables du village.

Une deuxième partie de l'inventaire fait état du cheptel familial, en différenciant les bovins des ovins-caprins, le cochon enfin, salé, et les besoins annuels de ce produit nécessaire à la fois pour conserver les viandes et autres denrées, mais aussi pour assurer l'alimentation des troupeaux.

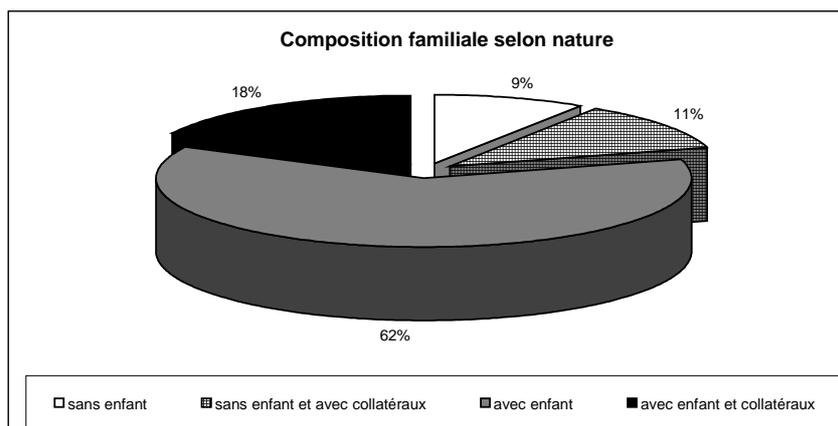
Au total, 142 foyers sont identifiés pour 622 individus répertoriés ; 161 bovins et 999 ovins-caprins.

Composition familiale	sans enfant	sans enfant et avec collatéraux	avec enfant	avec enfant et collatéraux	
<i>Homme seul</i>	4	9	13	2	28
<i>Femme seule</i>	1	2	9	2	14
<i>Couple</i>	8	5	66	21	100
	13	16	88	25	142

Le tableau récapitulatif dressé selon une analyse à deux entrées (chef de famille & composition familiale) permet immédiatement d'identifier la règle de cette époque : il s'agit du couple. L'homme, quand il est seul, est vraisemblablement veuf (ce, d'autant plus vrai quand son foyer est décrit avec enfant). Les femmes, par contre, sont décrites comme veuves quand le foyer abrite encore des enfants. Jamais dans le cas contraire.



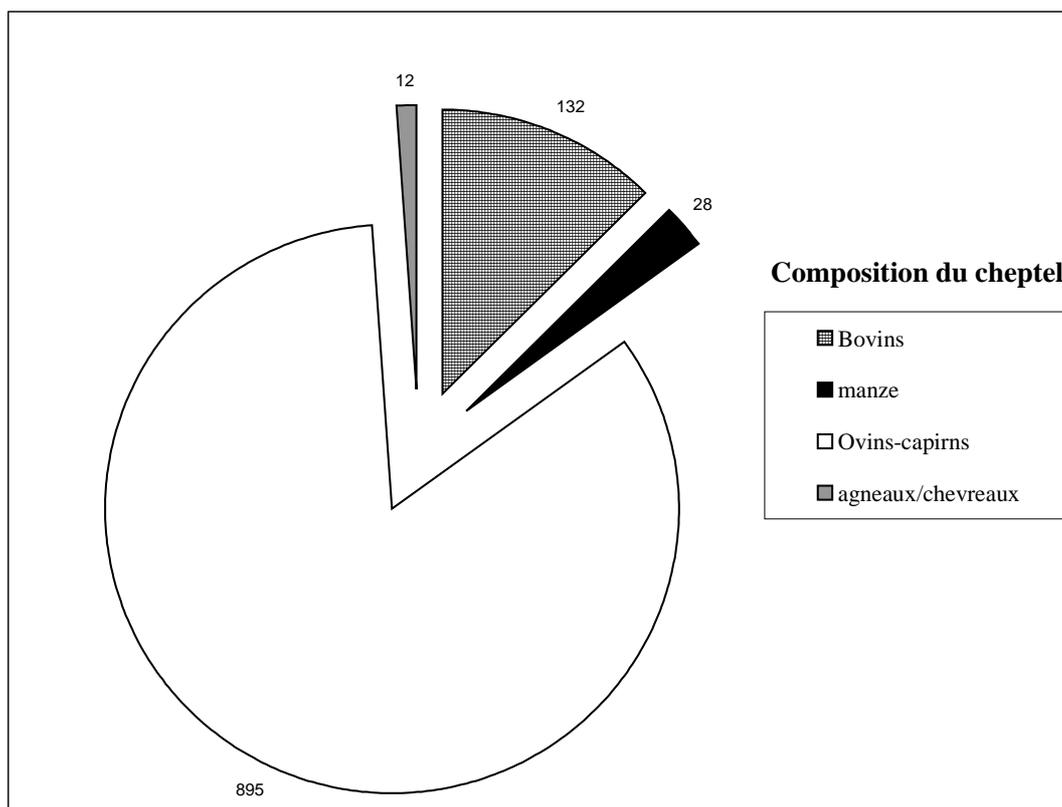
Si l'on s'attache à la composition familiale des foyers, la règle est d'avoir des enfants (80 %). Une partie importante des foyers (18 %) abrite également des ascendants et/ou collatéraux. Les familles « sans enfant » ne représentent qu'1/5^e du total.



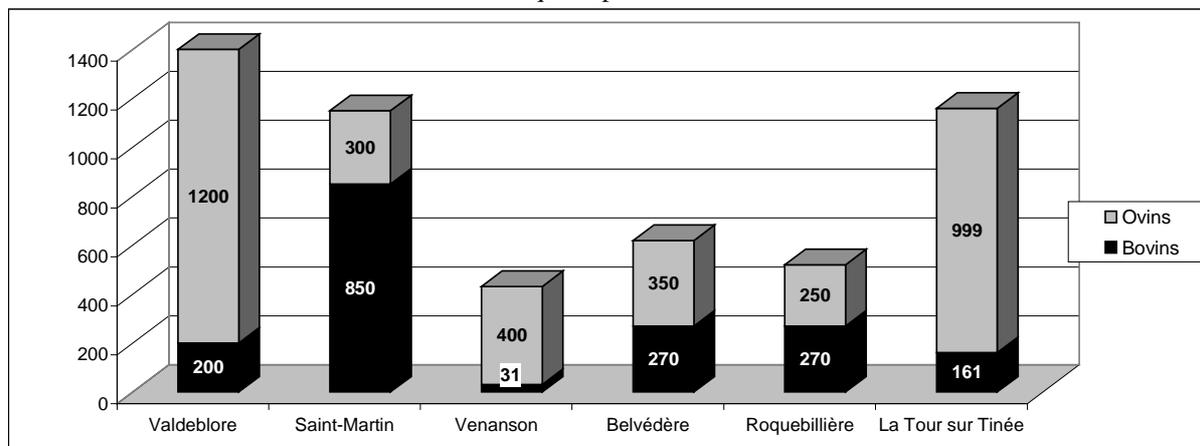
Enfin, l'analyse des foyers fait apparaître l'importance des enfants, quelque soit la nature et la qualité du chef de famille. La règle étant encore le couple simple avec enfant. C'est la fameuse « famille mononucléaire » de nos démographes.

La deuxième partie de l'analyse permet de considérer les cheptels déclarés par chacun des foyers. Nous pouvons les penser les plus exacts possibles car le poids de sel utilisé par la Communauté villageoise est connu de l'Administration et la fraude paraîtrait trop évidente à l'Intendance. Si elle existe, et je n'en doute pas, elle ne l'est qu'à la marge. L'autre vérification possible provient de la capacité de pâturage de la commune, qu'il convient certes d'estimer, mais ici encore, toute distorsion serait par trop visible et attirerait l'attention du Fisc. Ce sont d'ailleurs les édiles locaux qui répartissent ensuite la taxe selon l'assiette établie par ces mêmes rôles. D'où une grande pertinence de l'information, une précision certaine, afin de ne pas faire porter à certains plus de poids qu'ils ne le devraient.

Le cheptel déclaré démontre la prédominance des ovins-caprins, qui représentent plus de 86 % du total (taux comparable à la répartition du cheptel dans le Valdeblorre), contre seulement 14 % pour les bovins.



La comparaison avec l'analyse réalisée pour Saint-Martin-Vésubie¹⁸ met en évidence un système d'élevage de nature inverse. À La Tour domine la brebis alors que le poids du bovin dans la Haute Vésubie est indéniable.



Plusieurs niveaux d'analyses sont possibles. Un seul exemple suffira pour illustrer ce propos. Quand une famille possède un seul ovine, il s'agit à l'évidence d'une brebis (voir une chèvre puisque les capridés ne sont pas identifiés à part), qui permet au foyer de disposer de la production quotidienne minimale vitale de lait...

Si l'on s'attache au nombre d'animaux selon leur nature par foyer, près de la majorité des familles possédant des bovins n'en ont qu'1, taux qui s'élève à 80 % si on pousse jusqu'à 2 animaux (57 chefs de famille sur 74 ayant des bovins). Pour les génisses, le schéma est le même, mais atteint près de 90 % du total (un seul chef de famille peut se targuer d'entretenir 4 génisses). Par contre, nous pouvons relever que les propriétaires possèdent généralement 1 à 3 animaux (d'où les chèvres et brebis) – légèrement plus de 75 % du total – et près de 90 % si l'on pousse jusqu'à 5 animaux. Par contre, seuls 10 % des propriétaires d'ovins-caprins peuvent être considérés comme spéculateurs, avec plus de 9 animaux (20 familles au total)...

¹⁸ GILI Éric *Dans l'ordre des choses... Saint-Martin-Vésubie au temps des notables (XVIe-XIXe s.)*, AMONT, 2011

L'analyse inversée – quand on considère le nombre de tête(s) par foyer – démontre qu'au-delà des 9 animaux du troupeau familial, il ne s'agit plus que d'ovins-caprins... Inversement, les possesseurs d'1 seul animaux sont majoritairement propriétaires de bovins (les 2/3, soit 56 familles contre 29).

Je ne développerai pas au-delà l'analyse superficielle de la composition des foyers de La Tour-sur-Tinée, en précisant seulement un dernier caractère plus social de la communauté villageoise. Il s'agit d'un indicateur de notabilité, que nous avons déjà croisé : les familles possédant des personnels de maison (ou de champs d'ailleurs, le détail de leurs activités n'est pas précisé). Elles sont au nombre de quatre : Sig. Ludovic BELVERIO ; Sig. Jean BLANCHI ; Sig. Jean-Baptiste SANSONE, le dernier nom étant illisible. Il est possible de leur adjoindre le Capitaine Jean-Antoine GRECO dont le titre est un puissant indicateur social, vivant seul avec ses 3 enfants « majeurs » et avec un nourrisson, sans doute parce qu'il a perdu son épouse Antonie Maria depuis peu... ce que confirment les registres de catholicité, à la date du 24 avril 1718¹⁹.

Les 'notables' sont identifiés de la manière suivante :

Le Signore Jean-Baptiste BLANCHI consigne

Avec le sire avocat Joseph son fils et la signora Bartholomea épouse de ce dernier et leur tout jeune enfant (nourrisson) Baptiste ; Jeannette BOVA d'Utelle qui est servante. Il possède 2 paires de bœufs, 1 vache avec un veau. Un cochon « pour l'usage de la maison » avec 10 chèvres et 3 livres de sel pour salage des viandes.

Le Signore Jean-Baptiste SANSONE consigne

Avec le Sig. Joseph son fils étudiant à Nice, la Signora Anne Catherine et Françoise ses enfants « majeurs », Marie Catherine FALLERATA sa servante. Il possède 6 bœufs, 4 chèvres et 1 cochon.

Ces deux exemples qui illustrent toute la diversité des situations familiales rencontrées dans ce document. Le premier foyer, toujours dirigé par le père, abrite le jeune couple du fils, désigné comme son successeur mais restant placé sous l'autorité paternelle, avec son tout jeune enfant.

Le second semble être celui d'un veuf qui abrite encore ses trois enfants, le garçon encore étudiant, les filles qui ne sont pas encore mariées. La succession, même si elle a déjà été envisagée, et nous semble évidente, n'est pas réglée. Les filles ne sont pas non plus dotées, et, selon la règle provençale, conservent toutes leurs prétentions au partage de l'héritage paternel.

En guise de conclusion

Celle-ci ne peut évidemment pas être définitive, tant nous avons survolé les potentialités qu'offrent l'étude du monde rural dans un village de l'ancien Comté de Nice. L'heureux hasard qui a permis à la Municipalité de conserver l'essentiel de ses archives historiques est à louer, car il permet de construire un véritable projet d'étude pour la commune. L'aridité structurelle (et la difficulté de l'écriture en italien, langue officielle depuis le XVI^e s) que ces documents pourraient présenter de premier abord doit être dépassée. Le fonds possède une véritable richesse documentaire et analytique. Nous possédons aujourd'hui les moyens intellectuels et les outils de cette analyse. Bien évidemment, il s'agit dans un premier temps de rassembler les sources disponibles, puis de les déchiffrer. Il convient ensuite de les mettre systématiquement en bases de données, d'établir un index documentaire afin de retrouver plus rapidement les informations souhaitées.

Vient ensuite l'analyse, qui doit proposer un double regard.

À la fois sur la préhension du local, établissant une connaissance intime d'un territoire et des relations qu'il entretient avec les hommes par une mise en perspectives systématique ; mais aussi par l'étude comparative que peut permettre l'histoire d'un village, et s'employant à rechercher les correspondances comme les différences avec des territoires proches comme lointains, mais aussi en tentant de déceler les manques et absences...

À un siècle d'écart, la Consigne de 1718 et le Cadastre de 1812 révèlent une partie de la dimension humaine et territoriale de l'analyse documentaire. Cette dernière analyse demande à être constamment complétée, en réussissant à enrichir la monographie et à conforter l'analyse historique. Trouvons donc l'historien qui voudra bien s'attaquer à cette tâche ardue...

Bibliographie :

CHAPPAZ Isabelle *La Tour sur Tinée : étude démographique (1814-1860)*, mémoire de maîtrise, Nice, 1988

FARAUT René *Monographie de La Tour sur Tinée*, Nice, 1932

IMBERT Léo « Les chapelles peintes du Pays Niçois : La Tour, Clans », in *Nice Historique*, 1948, p. 76

MERCURIN Romuald « Inventaire du patrimoine archéologique de La Tour-sur-Tinée (06) », in *Mémoires de l'IPAAM*, 2010, p. 221-258

MOSSA Alexis « Les peintures murales de la chapelle Saint-Jean, à La Tour », in *Nice Historique*, 1913, p. 141

¹⁹ ADAM, registres de sépultures de La Tour sur Tinée

ANNEXE 1
État récapitulatif du cadastre de 1812 de La Tour sur Tinée

Nature	<i>Labourable</i>	<i>Arrosable</i>	<i>Labour / Vigne</i>	<i>Olivier</i>	<i>Olivier / Vigne</i>	<i>Châtaigniers</i>	<i>Prairies</i>	<i>Bois taillis</i>	<i>Bois futaies</i>	<i>Pâturages</i>	<i>Objets superficiels</i>	TOTAL
A1	37978	45875	53775	3800	25711	8618	35915	65137	0	409508	523	686840
A2	24008	14830	30133	62281	237039	354	38306	117864	0	604189	2349	1131353
A3	1308	3623	21371	11989	128613	1095	0	55778	0	81443	398	305618
A4	22294	928	393	4391	3927	224	0	0	0	15186	7757	55100
B	12562	26985	39611	90413	185023	0	30245	571982	0	929908	1331	1888060
C	21016	12714	110621	29297	483130	349	4245	266156	0	152500	5436	1085464
D	328460	12655	6324	3132	0	18818	0	1055840	74115	4673891	1223	6174458
E	173214	20299	65589	11879	87969	13526	5255	65753	0	2186766	2145	2632395
F	189163	0	1926	0	8015	69768	0	363887	631220	1563608	4492	2832079
G	293365	894	0	0	0	26124	0	1145376	742577	1119383	5492	3333211
H	160199	0	0	0	0	11789	0	1915264	1508917	1048711	1465	4646345
I	280469	13238	39724	0	0	28213	1144	1990335	183972	2029477	7199	4573771
J	63057	267	58067	0	24532	26752	0	486019	0	131921	2085	792700
K	65118	0	3680	10122	40333	27715	0	1116925	0	1066678	2317	2332888
Tot	1672211	152308	431214	227304	1224292	233345	115110	9216316	3140801	16013169	44212	32470282
%	5	0	1	1	4	1	0	28	10	50	0	100

ANNEXE 2

Analyse cadastrale 1812 – Feuille A1 dite *Fournès*

Nature	Classe	Contenance /classe	Contenance /nature	Évaluation arpent	Revenu /classe	Revenu /nature
Labourable	1	1746		46	8,03	
	2	11284	37978	36	40,63	88,48
	3	15965		21	33,53	
	4	8983		7	6,29	
Arrosable	1	1306		112	14,63	
	2	19611	45875	84	164,7	299,1
	3	24958		48	119,77	
Vigne	1	0		56	0	
	2	4348	53775	38	16,55	93,1
	3	24642		22	54,17	
	4	24785		9	22,38	
Olivier	1	0		69	0	
	2	623		54	3,37	
	3	877	3800	19	1,66	6,41
	4	2300		6	1,38	
Olivier/vigne	1	0		75	0	
	2	7748	25711	48	37,17	80,28
	3	17963		24	43,11	
Châtaigniers	1	0		31	0	
	2	207		15	0,31	
	3	5752	8618	9	5,17	6,01
	4	2659		2	0,53	
Prairies	1	5971		112	66,88	
	2	24815	35915	84	208,47	299,96
	3	5129		48	24,61	
Bois taillis	1	28058		5	14,02	
	2	33749	65137	3	10,15	24,68
	3	3330		1,5	0,51	
Pâturages	1	104681		1,5	15,71	
	2	283743	409508	0,8	22,66	38,85
	3	21084		0,2	0,48	
Objets pour la superficie		523	523	46	2,4	2,4
			686840			939,27

ANNEXE 3
Analyse de la Consigne de 1718
(extraits)

Par le Sig. Avocat LEA délégué par l'Illustre Conseiller et Intendant Général Charles ...

Consigne	1*	2*	3*	4*	5*	6*	7*	8*	9*	10*
Sig. Baile Médecin Alexandre De FATTI (?) consigne La Siga. Pirinetta sa <i>consorte</i> , Joseph, François, (?), Madeleine et Ludovique ses enfants majeurs	7			1	1			13		
Jean-Antoine MASSIERA syndic actuel consigne Ludovico, Jean-Ludovic et Ludovica ses enfants majeurs	4			1	1					
Pierre François BOVE autre syndic consigne Marie Catherine son épouse avec Françoise majeur, Jean-Antoine, Antoine, Ludovica mineurs Victoria nourrisson , ses enfants Jeanne sa <i>cognate</i>	4	3	1	3	1	3				
Antoine François TELVO autre syndic consigne Isabelle son épouse Jean Baptiste majeur, son fils	3			1		1				
Sig. Ludovic BELVERIO consigne Isabelle Marie sa <i>consorte</i> , Madeleine MELAN sa servante	3									

* Légende des colonnes :

1 – Bouches humaines majeure de plus de 5 ans ;

2 – Mineurs de 5 ans ;

3 – Allaitant ;

4 – Bovins ;

5 – Bovins allaitant ;

6 – Ovins – caprins ;

• 7 – Ovins – caprins allaitant ;

8 – Animal p.. à usage p.. ;

9 – Sel nécessaire chaque année pour saleur la viande, le fromage... et les petits animaux.

ANNEXE 4
Analyse des fonds d'archives disponibles
Archives départementales des Alpes-Maritimes

Série E – Archives communales

Document **E 113/001** du 24/09/1607
CC 1 Comptes du syndic (1 pièce) 24 septembre 1607

Document **E 113/002** du 30/03/1639 au 31/12/1785
DD 1 Moulin à grain communal.- Acte de vente (1639) (1 pièce) copie du XVIIIe
DD 2 Moulin à grain communal.- Réparations du canal d'alimentation: délibérations (1781-1785)

Document **E 113/003** du 12/04/1707
• EE 1 Guerre de succession d'Espagne.- Ordre de réquisition de fourrage (1 pièce) 12 avril 1707

Document **E 113/004** du 01/01/1852 au 12/12/1926
2F 01 Tribunal de commerce.- Élections: procès-verbaux d'élection de juges titulaires et suppléants (3 pièces) 12 décembre 1926
• 2F 02 Chambre des métiers.- Élections: liste nominative des maîtres-artisans électeurs de La Tour et Roussillon (1 pièce) sans date, vers 1925
3F 01 Statistiques agricoles.- Tableau général des récoltes communales (1 pièce) 1852

Document **E 113/005** du 01/01/1909 au 31/12/1947
1L 01 Comptabilité.- Comptes de gestion (24 pièces) 1910-1932
1L 02 Comptabilité.- Livres de détail des recettes et dépenses (37 pièces) 1909-1947

Document **E 113/006** du 29/08/1847 au 08/11/1891
• 3M 01 Moulin et lavoir communaux.- Réparation et construction: plans aquarellés en couleurs du projet de réparations du moulin à huile communal avec schémas détaillés de la machinerie, et projet de construction d'un lavoir communal (3 pièces) 29 août 1847
3M 02 Moulin à huile communal.- Réparation: traité de gré-à-gré avec le sieur GIORDAN fils, mécanicien à Nice, pour la réparation de la machinerie du moulin à huile communal pour la somme de 1240 francs (1 pièce) 8 novembre 1891

Document **E 113/007** du 20/12/1802 au 31/12/1947
3N 01 Syndicat d'arrosage de La Tour.- Comptabilité: comptes de gestion (15 pièces) 1916-1932
3N 02 Idem.- Comptabilité: livres de détail des recettes et dépenses (26 pièces) 1916-1947
• 3N 03 Idem.- Rôle nominatif des prestations en nature pour réparation et entretien des canaux d'arrosage communaux durant l'année 1939 (1 pièce) 31 décembre 1939
4N 01 Four à pain et moulin à huile communaux.- Adjudication: délibération portant adjudication des rentes du four à pain et du moulin à huile communaux (1 pièce) 29 frimaire an XI (20 décembre 1802)
4N 02 Moulins à huile communaux.- Rachat par la commune des moulins à huile au baron Joseph Barlet des Ferres, à Jean-Baptiste Blanchi, à Joseph Faraut et à Jean-Baptiste Olivari: acte de vente (1 pièce) 20 mars 1854
4N 03 Moulin à huile communal.- Adjudication: cahiers de charges pour l'adjudication du moulin à huile communal dit du "Béal" pour une durée de 5 ans (2 pièces) 1877-1888

Document **E 113/008** du 01/01/1909 au 31/12/1942
1Q 01 Bureau de bienfaisance.- Comptabilité: comptes de gestion (24 pièces) 1910-1932
1Q 02 Idem.- Comptabilité: livres de détail des recettes et dépenses (18 pièces) 1909-1942

/

Archivio di Stato de Turin

(relevé d'Alain Botaro)

MAZZO 64 FASCICOLO 5

Torre, ecc. : *omaggio degli uomini della valle di Lantosca* (ff.4), 27 novembre 1391.

Chambre royale des comptes / Mesures prises par le souverain / Statuts de diverses villages et autres lieux / Article 694 paragraphe 6

Inventario parziale n° 673.

Registro 1

Statuti, privilegi, patti, convenzioni e concessioni diverse alle comunità del contado di Ventimiglia e del Valle di Lantosca : Torre, 1293-1511

Déclarations des fiefs, Comté de Nice et Principauté d'Onelle (suite)

Si segnalano i feudi / En part. Les fiefs : Torre : registre 652.

Si segnalano i feudi / En part. Les fiefs : Torre : registro 654.

Chambre royale des Comptes / Cadastre / Article 456 – Supplément E de la série générale du Cadastre

Libri catastali.

Torre, 1702 allegato E n°129

ANNEXE 5

Analyse

Archives communales de La Tour sur Tinée

En mars 2011, j'ai pu procéder à une recherche documentaire dans les fonds d'archives de la Mairie de La Tour. Il m'a été ainsi possible de procéder à un inventaire partiel et succinct des fonds disponibles.

Il existe plusieurs centaines d'actes, dont l'essentiel fait référence aux finances de la Commune, depuis la fin du XVII^e s. jusqu'à nos jours. Le XIX^e s. est également très représenté, à la fois pour la période Sarde et pour la période Française.

À titre d'exemple, sont conservés :

- la quasi totalité des titres de comptes et quittances du XVIII^e s. ;
 - la quasi totalité des budgets et dépenses, avec quittances, du XVIII^e s. ;
 - la quasi totalité des listes des différentes impositions d'Ancien Régime (taille, gabelles...) concernant les hommes comme les animaux ;
 - une collection importante des délibérations municipales depuis le XVIII^e s. ;
- dont l'état de conservation est problématique (humidité essentiellement, rongeurs aussi...).

- Un relevé rapide, suivi d'une compilation et d'une première classification a permis de repérer un certain nombre de documents plus particuliers:

1671 – Registre des délibérations communales
1690, 1691, 1692 – État des dépenses
1692 à 1706 – Comptes communaux
1715 – *Quinternetto*
1718 – Consigne des bêtes
1719 – Actes
1760 – Capage
1772 – Quittances de la Commune
1778 – 1779 *Causati* (comptes communaux)
1780 à 1790 – Registres des délibérations communales
1780, 1781, 1782 – Rôle de la taille
1812 – État de section du cadastre Napoléonien
1816 à 1830 – Listes des classes
1823 – État général des bois
1830 à 1839 – Listes des classes
1834 – État général des bandites
1834 – État général des bois
1840 à 1855 - Listes des classes
1853 – Table de répartition des Gabelles
1856 – Rôles des *quinternetto*, bétails (commune de Clans)

Registre des services et œuvres de la Commune, XVIII^e s.

Bon pour 1 rub 20 livres d'huile pour le citoyen Maurin, Agent Municipal

Le fonds des archives communales de La Tour nécessite une attention toute particulière pour assurer sa conservation. Par la richesse de la documentation, par sa continuité, devrait permettre à un chercheur spécialisé en Histoire Moderne d'établir un *corpus* tout à fait original de l'histoire locale et rurale. De nombreuses problématiques peuvent en découler pour former l'ossature de la proposition de recherche qu'il conviendrait de réaliser.

In *Patrimoine du Haut Pays* n° 12, pp. 167-204

Commander l'ouvrage sur le [site de l'AMONT](#)